

ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article n° 95 des procédures de passation des marchés de l'EPIC ALGERIE POSTE du 22 JANVIER 2018, la direction de l'unité postale de la wilaya de JIJEL déclare l'annulation de l'attribution provisoire Relative à la consultation N°10/2020 relative à l'opération de acquisition du mobilier de bureau au profit des bureaux de poste DJIMAR –GHDIR EL KABCHE- TARZOUST *

Tout soumissionnaire qui souhaitant prendre connaissance de leurs motifs, sont invitées à se rapprocher de mes services, au plus tard dans les trois (03) jours à compter de la date de réception de la présente lettre, pour leurs communiquer ces résultats, par écrit.

Jijel le 18/11/2020



مديرة وحدة البريد
لولاية جيجل
يودينة نادية